

## CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 10 JANVIER 2014

### DELIBERATION RELATIVE AUX MODALITES DE REPARTITION ET D'ATTRIBUTIONS DES PCA, DECHARGES ET MODULATIONS DE SERVICE PORTANT SUR L'EXERCICE 2013-2014.

Le 10 janvier 2014, le Conseil d'Administration, réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Paul JOURDAN,

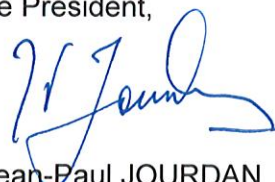
- ⇒ **adopte les modalités de répartition et d'attributions des PCA, décharges et modulations de service portant sur l'exercice 2013-2014. (1 fichier joint).**

Le projet présenté pour cette année 2013/2014 se caractérise par la reconduction des moyens consacrés en 2012/2013 aux modulations de service accordées pour les responsabilités de formations. En effet, il a été décidé, en accord avec la Conférence des Directeurs d'UFR et d'Instituts, et conjointement avec la décision de ne pas faire tourner le modèle général d'allocation des moyens des UFR, de maintenir strictement les enveloppes des modulations de service et le taux des fonctions éligibles à la PCA.

*Délibéré par le Conseil d'Administration, à Pessac, le 10 janvier 2014*

|                               |    |
|-------------------------------|----|
| Nombre de membres présents    | 18 |
| Nombre de membres représentés | 12 |
| Nombre d'abstentions          | 1  |
| Nombre de suffrages exprimés  | 29 |
| Nombre de votes pour          | 29 |
| Nombre de votes contre        | 0  |

Le Président,



Jean-Paul JOURDAN

Copie : Rectorat – CAP – DRH – DAF – Agence comptable